AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2108
AV1332

23 juin 2020

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

MEDIAWAN

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Millennium International Management LP*	accroissement d'une position longue le 22/06/2020	25 000 BSAR (via un swap) code FR0013128907	0,60	3 775 000 BSAR (via un swap)**
	réduction d'une position courte le 22/06/2020	210 equity swaps code FR0013247137	11,93	- 3 564 equity swaps***

* M. Israel Englander.
** Contrat d'échange à règlement en espèce portant sur les bons de souscription d'actions remboursables (BSAR), exerçables jusqu'au 1er avril 2021, 2 warrants donnant droit à 1 action MEDIAWAN.
*** Contrat d'échange d'actions (« *equity swaps* ») à règlement en espèce, arrivant à échéance le 2 mars 2021, et portant sur autant d'actions MEDIAWAN.

La société Millennium International Management LP a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Millennium International Management LP ("Millennium"), agissant pour le compte de Millennium Partners, LP (le "Fonds"), déclare par la présente, conformément à l'article 231-47 du règlement général de l'AMF :

- qu'il n'agit en concert avec aucune autre personne s'agissant de MEDIAWAN ; et

- qu'il a l'intention, en fonction des conditions de marché, d'acheter des titres de MEDIAWAN objets de l'offre et/ou de prendre des positions longues ou courtes en swap sur lesdits titres de MEDIAWAN. »

[1] Période de préoffre (cf. D&I 220C2050 du 22 juin 2020).